





# Point d'avancement sur la création de l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de l'III

2 mai 2016, PONT A MOUSSON

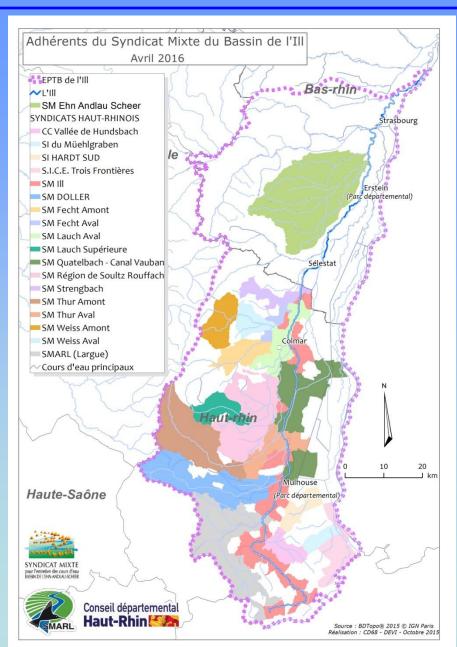
Alain GRAPPE, Vice-président du Conseil Départemental du Haut-Rhin





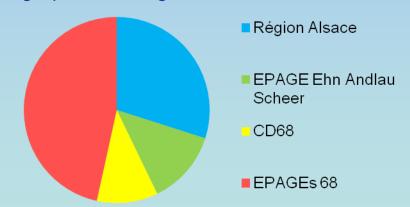
### 1. Création du Syndicat Mixte du Bassin de l'Ill, futur EPTB de l'Ill

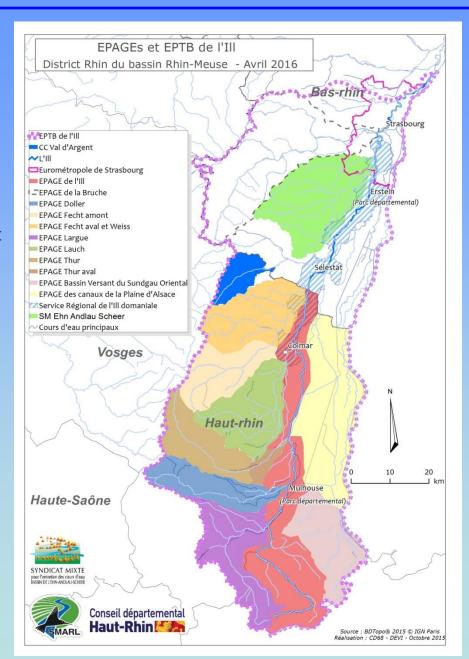
- 16 Syndicats de Rivières du bassin de l'Ill ont décidé de créer le <u>Syndicat Mixte du</u> <u>Bassin de l'Ill</u> (71% du BV, 56% population)
- Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Ill a vocation à accueillir tous les gestionnaires de cours d'eau, canaux et barrages du bassin de l'Ill :
  - ✓ Région
  - ✓ Départements 67 et 68
  - ✓ Syndicats de Rivières, SDEA
  - ✓ Communautés de Communes
  - ✓ EuroMétropole de Strasbourg
- L'objectif est de couvrir le bassin versant complet de l'Ill, soit 5 600 km² regroupant 1 540 000 habitants dont :
  - 780 000 dans le Bas-Rhin (51%) dont 475 000 dans l'EuroMétropole
  - 760 000 dans le Haut-Rhin (49%)
- Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Ill demandera la <u>labellisation EPTB de l'Ill</u>



## 2. L'évolution des Syndicats Mixtes de Rivières en EPAGE

- Les Syndicats Mixtes de Rivières existants ont décidé de se transformer en EPAGE → passage en Comité de Bassin prochainement pour la Largue et le Bassin Ehn Andlau Scheer
- Les EPAGEs du Haut-Rhin auront pour membres :
  - ✓ Les Communautés de Communes et d'Agglomération pour la GEMAPI
  - ✓ Les Communes et le Département pour les ouvrages existants et gestion du ruissellement
- L'EPAGE Ehn Andlau Scheer gardera pour membres les Communautés de Communes et l'Eurométropole
- La Région ACAL continuera d'être compétente sur l'Ill Domaniale (aval de Colmar)
- Budget prévisionnel global connu : 7,5 M € TTC





### 3. La répartition des rôles entre EPAGEs et EPTB

- Les EPAGE seront des Syndicats Mixtes ouverts qui <u>maîtrisent leurs budgets de fonctionnement</u> et leurs programmes de travaux, avec <u>une solidarité de bassin versant</u> inscrite dans leurs statuts :
  - ✓ gestion des **inondations**, des **digues** et de tous les autres **ouvrages existants** (seuils, murs...)
  - ✓ entretien des berges, restauration des milieux aquatiques et des continuités écologiques
- Le Syndicat Mixte du Bassin de l'III (EPTB) sera une fédération des EPAGE qui permettra :
  - ✓ la **coordination** de leurs actions sur les inondations (SLGRI) et les milieux aquatiques (PAOT)
  - ✓ la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux d'intérêt commun pour tous les membres
    - o Prévision des débits pour gérer les crues et les étiages
    - o Développement de nouvelles capacités de rétention des crues dans le bassin versant
    - o Gestion de données géographiques (SIG) et bilans de qualité des milieux aquatiques
  - ✓ la mutualisation de leurs moyens pour apporter aux EPAGE un appui technique à la carte
    - Assistance technique dans le domaine de l'eau (services de base = 0,07 €/hab/an)
    - Ingénierie complète pour la maîtrise d'œuvre des programmes de travaux (0,21 €/hab/an)
    - Exploitation des ouvrages hydrauliques par une équipe agréée (0,05 €/hab/an)
    - Animation de démarches de planification comme les SAGE et les PAPI (0,07 €/hab/an)

### 4. Projet de statuts du Syndicat Mixte du Bassin de l'Ill

Forme: Syndicat Mixte ouvert « à la carte »

Adhésion : sur simple demande d'une collectivité compétente dans le bassin versant de l'Ill

Retrait : sur simple demande du membre, sans condition de majorité, après un engagement de deux ans

Comité Syndical : composé de 2 Collèges:

1. Collège des Groupements de Collectivités = 60 % des sièges :

1 délégué titulaire par tranche de 50 000 habitants entamée

2. Collège des Collectivités Territoriales = 40 % des sièges

Nombre de délégués proportionnel à la population dans le bassin versant de l'Ill

### Simulation:

- ✓ Collège des Groupements de Collectivités (EPAGE, EPCI, SDEA, Eurométropole) : 30 délégués
- ✓ Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine : 10 délégués
- ✓ Conseil Départemental du Bas-Rhin : 5 délégués
- ✓ Conseil Départemental du Haut-Rhin : 5 délégués

### 5. Un intense travail d'information et de concertation à poursuivre

- 13 réunions de présentation aux Communautés de Communes et d'Agglomération du Haut-Rhin :
  - ✓ Avis très favorable de tous les élus rencontrés
- 11 réunions de présentation aux Collectivités du Bas-Rhin et à la Région :
  - ✓ Pas d'opposition au projet d'EPTB de l'III
- 16 réunions avec les Syndicats de Rivières en février et mars 2016
  - ✓ Délibérations pour l'adhésion au Syndicat Mixte du Bassin de l'III, futur EPTB de l'III
- 2 réunions d'échange au niveau national
  - ✓ Association des gestionnaires de digues France Digues
  - ✓ Groupe de Travail Grand Cycle de l'Eau de la FNCCR (animé par Maryvonne BUCHERT)
- 2 réunions à venir
  - Rencontre avec Robert HERRMANN et Vincent DEBES pour l'Euro Métropole de Strasbourg via Pôle Métropolitain Strasbourg / Mulhouse
  - ✓ Rencontre avec Laurent FURST, Député Maire de MOLSHEIM, porte parole du futur EPAGE de la Bruche







## Point d'avancement sur la création de l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de l'III

Merci pour votre attention



